



TARIFS ANNUELS par élève

2025-2026

Scolarité

Contribution obligatoire		Frais annuels
Frais de scolarisation en fonction des revenus		395€ à 2119 €
TR1	Tranche inférieure à 3 000 €	395 €
TR2	3001 à 4131 €	853 €
TR3	4132 à 6630 €	1 183 €
TR4	6631 à 9914 €	1 475 €
TR5	9915 à 14 500 €	1 885 €
TR6	Tranche supérieure à 14 500 €	2 119 €
Plan de mutualisation Enseignement catholique		37,45 €
Animation culturelle		40,00 €
Assurance scolaire et extra-scolaire, individuelle accident (Mutuelle St Christophe)		8,90 €
Fournitures scolaires (cahiers, fichiers, livres)		de 10 à 80 € selon les classes
Contribution optionnelle		Frais annuels
Cotisation Apel		30,00 €

Restauration

	Frais annuels
Forfait 1 repas par semaine	283 €
Forfait 2 repas par semaine	506 €
Forfait 3 repas par semaine	759 €
Forfait 4 repas par semaine	1 012 €
Repas occasionnel	8,90 €
Repas PAI	Frais annuels
Forfait 1 repas par semaine	124,00 €
Forfait 2 repas par semaine	247,00 €
Forfait 3 repas par semaine	370,00 €
Forfait 4 repas par semaine	492,00 €
Repas occasionnel	4,35 €

7h30 à 8h : Garderie du matin

	Frais annuels
Forfait annuel	364 €
Accueil exceptionnel	5,70 €

17h00 à 17h30 : Etude ou garderie maternelle : ½ heure

	Frais annuels
Forfait 1 fois par semaine	111 €
Forfait 2 fois par semaine	221 €
Forfait 3 fois par semaine	333 €
Forfait 4 fois par semaine	443 €
Etude occasionnelle	4,10 €

17h00 à 18h : Etude ou garderie maternelle : 1 heure

	Frais annuels
Forfait 1 fois par semaine	221 €
Forfait 2 fois par semaine	443 €
Forfait 3 fois par semaine	664 €
Forfait 4 fois par semaine	884 €
Etude occasionnelle	8,10 €

18h à 18h 30 : Garderie :du soir

Forfait annuel	364 €
Accueil exceptionnel	5,70 €
Retard au-delà de 18h30	15€ par retard

Facturation supplémentaire :

Voyage scolaire	En fonction des voyages
Frais administratifs pour impayés	18% du montant dû

➤ Règlement par prélèvement selon l'échéancier du 10 octobre au 10 juin
(9 mensualités)